

*Habitation—Loi*

Les logements sociaux offrent de nombreux avantages. Ils ne sont pas nécessairement médiocres. Je peux dire au ministre que les logements sociaux dans ma circonscription sont satisfaisants. Ils comptent parmi les meilleurs logements dans ma circonscription. J'en suis enchanté. Je sais qu'il n'en est pas toujours ainsi. Certains de ces logements n'auraient jamais dû être construits. Les logements sociaux dans ma circonscription ont été conçus de façon intelligente il y a de nombreuses années. Nous n'avions pas à tenir compte des groupes communautaires qui semblent avoir intérêt à s'opposer aux logements sociaux. Je pense à des groupes qui ne veulent voir d'enfants ni de pauvres, et qui sont peut-être en réalité les éléments les plus réactionnaires de notre société, et tout cela au nom de la protection des quartiers et de la démocratie de participation. Ce sont ceux contre qui je me battais il y a quelques années parce que je voulais bâtir un trottoir et qu'ils ne voulaient pas que nous empiétions sur leurs belles pelouses.

● (1240)

Cela mis à part, il reste que le gouvernement a un certain pouvoir de contrôle. Il prétend que cela incombe aux municipalités, ou à la province. Il est vrai que ce sont ces gouvernements qui doivent prendre les décisions finales sur le zonage et le reste. Mais le gouvernement exerce une grande influence sur tous les fonds hypothécaires dont il dispose et l'aide qu'il est prêt à offrir aux municipalités. Il peut dire aux municipalités que si elles n'appliquent pas des politiques intelligentes, par exemple à l'intention des familles avec enfants, elles ne recevront pas d'argent. C'est une attitude bien sévère. Néanmoins, le gouvernement a des responsabilités à assumer, d'autant plus qu'il se mêle de certains problèmes comme ceux que soulèvent l'immigration et la mobilité. Le gouvernement dit: «Très bien, nous avons une politique d'immigration, mais ce qu'il advient de l'immigrant une fois arrivé en ville ne nous concerne pas.» Ou bien il ne trouve pas de logement, ou bien il s'efforce de concurrencer les gens qui sont ici depuis longtemps, ce qui suscite beaucoup de malveillance, car il existe une pénurie de logements. On dit que s'il y a de la concurrence, cela ne relève pas de nous, mais des municipalités.

D'autre part, si nous avons un programme de mobilité qui permet aux gens de quitter la côte pour gagner le centre du pays, ce n'est pas notre problème. Une fois que nous avons accordé l'allocation, notre responsabilité s'arrête là. Pourtant, le gouvernement ne devrait pas mettre en œuvre de programmes fédéraux, ni élaborer de politique d'immigration ou de mobilité sans voir à loger les gens qui se prévalent de ces politiques. Voilà pourquoi ces politiques échouent. Il fut un temps, il y a deux ou trois ans—il n'y a plus d'emplois aujourd'hui de toute façon—où il y avait beaucoup de travail à Toronto, dans le nord de l'Ontario et ailleurs au Canada, et où on cherchait à favoriser la migration des travailleurs des zones de forte densité de chômage au zones de faible densité. Mais les chômeurs ne déménageaient pas, et cela parce qu'il n'y avait pas de logement pour eux dans les régions de plein emploi. C'est là un problème auquel une politique de l'habitation devrait réellement s'attaquer.

Je ne comprends pas sur quelles données s'appuie le gouvernement pour dire qu'il va essayer d'encourager le promoteur privé ou qu'il va aider ou inciter les membres des professions libérales à investir dans la construction d'immeubles à appartements, afin de relancer l'industrie du bâtiment, comme si cela ne coûtait pas de l'argent. Je présume que le gouvernement protestera qu'il ne dispose pas des fonds nécessaires ou qu'il ne peut se les procurer.

Mais c'est vraiment là du camouflage. Les fonds proviennent tout autant du Trésor public quand il subventionne des entreprises ou leur permet de défalquer leurs pertes dans un secteur d'activité dans le calcul de l'impôt sur leurs gains dans un autre secteur d'activité. Il s'agit d'un coût tout aussi direct pour le gouvernement et pour les contribuables canadiens que c'en est un de réunir des fonds directement et de faire payer aux entreprises les impôts qu'elles auraient dû payer.

Nous avons approfondi cette question lors de notre étude du Livre blanc sur la réforme fiscale. L'une de ses mesures, une des mesures progressistes qu'il comportait en vue de corriger notre régime fiscal, consistait à interdire aux entreprises de défalquer les pertes subies pour un immeuble à appartements dans le calcul des impôts à payer sur les profits réalisés dans le cas d'un autre. Des gens ont accumulé des millions de dollars en biens immobiliers grâce à cette méthode qui leur a permis de ne pas payer un traître sou d'impôt. Nous avons supprimé cette mesure pour la voir maintenant revenir par la petite porte. Le gouvernement reconnaît son échec quand il dit que les entrepreneurs en bâtiment avaient raison à l'époque de nous dire que si nous bloquions cette échappatoire fiscale ils nous priveraient de la construction qu'ils nous procuraient auparavant. Le gouvernement a donc fait marche arrière, revenant sur la position adoptée dans le Livre blanc, ce qu'il n'aurait jamais dû faire; il permet maintenant aux investisseurs de s'introduire dans ce secteur grâce à cette nouvelle formule.

Nous pouvons fort bien nous dispenser de ce genre d'investisseurs privés dans la solution des problèmes que je viens de signaler, soit ceux des personnes âgées et des familles. Quand viendra le grand millénium du socialisme, peut-être le logement sera-t-il un service public: tout le monde aura droit à un logement, à un toit, tout comme on accepte aujourd'hui le droit aux soins médicaux, aux soins hospitaliers et à la pension de la vieillesse. Mais nous en sommes encore loin. Par conséquent, comme pour bien d'autres choses, nous devons nous occuper du problème le plus urgent, soit celui des logements sociaux pour les familles qui ont des enfants. Sans cela, je ne vois pas du tout où elles vont trouver à se loger. Cette question doit être prioritaire aux yeux du gouvernement. Pour la majorité des Canadiens, le ministre peut bien dire que nous sommes le peuple le mieux logé du monde. Cela est juste pour la plupart des Canadiens. D'autres Canadiens, par contre, trouvent choquant et honteux que ces programmes s'adressent aux classes moyennes et aux Canadiens raisonnablement à l'aise au lieu de s'adresser directement aux pauvres.

Si le ministre veut vraiment aider les pauvres, et je pense que c'est le cas, sans accorder des subventions, sans construire de logements sociaux, s'il veut utiliser d'autres moyens pour ce faire, il faut qu'il s'arrange pour accroître les revenus des familles qui doivent se loger, des personnes qui ont une famille à leur charge et qui ne peuvent pas se permettre d'avoir un logement convenable en raison de leurs aptitudes ou de leur profession. Il y a les allocations familiales. Nous pourrions intégrer un programme de subventions au logement au régime d'allocations familiales; les intéressés pourraient ainsi acheter une maison sur le marché privé, car c'est là que réside le problème.

Si le ministre ne veut pas fournir plus de logements sociaux, il doit alors reconnaître que son programme n'aide pas les pauvres et aviser ses collègues du cabinet de faire quelque chose au sujet du régime d'allocations familiales ou du régime de supplément du revenu garanti. Autrement,